

**Réunion du Conseil d'administration de l'ACC
Les 11 et 12 mai 2008
Moncton, Nouveau-Brunswick**

Le 11 mai 2008, de 8 h 30 à 17 h 00

Le 12 mai 2008, de 8 h 30 à 17 h 00

NOTE : These minutes were translated from the original minutes which were recorded in English.

Sont présents : Maria De Cicco (présidente), David Paterson, Réal LeClerc, Maxine MacMillan, Lynda Younghusband, Lorna Martin, Michel Turcotte, Connie Gerwing, Mona Chevalier, Ron Lehr, June Sanderson, Linda Wheeldon, Janice Tester, Kris Magnusson, Blythe Shepard, Barbara MacCallum (secrétaire).

Est absente : Hope Wojcik

Accueil

- Maria De Cicco accueille tous les membres présents et les remercie de participer à la réunion.
- Elle remercie Barb d'organiser les réunions et l'hébergement..
- Elle remercie les directeurs du travail qu'ils font en tant que membres du conseil, membres des comités et agents de liaison avec les sections.
- Elle les remercie de leur engagement et de leur persévérance.
- Ceci est l'avant-dernière réunion en personne du présent conseil.
- Il est temps de penser à l'héritage que laissera le conseil 2007-2009.
- Qu'avons-nous accompli et que souhaitons-nous accomplir pour l'année qui reste ?
- On demande aussi aux directeurs de penser à des directeurs possibles pour les remplacer.
- Maria espère aussi que tous demeureront des ambassadeurs de l'ACC quand ils se retireront du conseil.

1. Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Acceptation du procès-verbal
3. Conflits d'intérêts
4. États financiers et bilan vérifiés
5. Rapports des directeurs
6. Problème de politique concernant les étudiants
7. Programme d'aide aux employés
8. Rapports des comités
9. Mise à jour sur le congrès
10. Procédure pour aborder les plaintes relatives à la déontologie
11. Autoévaluation du conseil

12. Fonds d'appui à la législation
13. Sections
14. Section de la C.-B.
15. Accord sur le commerce intérieur
16. Rapports des comités – Les prochains cent jours
17. CAPEC
18. Section de la justice sociale
19. La Canadian Professional Counsellor's Association et le Canadian College of Professional Counsellors and Psychotherapists
20. Formulaire de référence pour l'agrément
21. UEC et assurance
22. Prochaine réunion
23. Clôture de la réunion

Adoption de l'ordre du jour

Proposition : Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**Proposé par Mona Chevalier. Appuyé par Linda Wheeldon.
ADOPTÉ**

2. Adoption du procès-verbal

Proposition : Que le procès-verbal du 8 avril 2008 soit adopté comme reflétant exactement les discussions et les décisions du Conseil d'administration (CA).

**Proposé par Kris Magnusson. Appuyé par Lorna Martin.
ADOPTÉ**

3. Conflits d'intérêts

- Tous les participants confirment qu'ils ne se trouvent en conflit d'intérêt avec aucun des points à l'ordre du jour, à l'exception de :
- Ron Lehr, qui indique que l'Université Acadia demande une accréditation de sorte qu'il devra peut-être s'absenter pendant la présentation sur le CAPEC, selon la nature de la discussion.
- Linda Wheeldon indique que NSACT a demandé un financement du Fonds d'appui à la législation, et qu'elle devra peut-être s'absenter, dépendamment de la nature de la discussion sur ce point.

4. États financiers et bilan vérifiés

- Connie Gerwing lit l'extrait suivant de la lettre du vérificateur au conseil:

Ces dernières années, l'Association a beaucoup amélioré sa position financière. Plusieurs facteurs y ont contribué, dont une bonne gouvernance corporative, une administration expérimentée et un bon contrôle financier. Au cours de notre vérification, nous avons trouvé que les responsabilités de tous étaient clairement définies et que les dossiers de comptabilité reflétaient exactement les activités de l'Association. Aucune inquiétude relative au contrôle n'a été notée au cours de notre vérification pour l'année se terminant le 31 janvier 2008.

- Connie note que cela est une amélioration importante par rapport à l'état de l'Association en 2004.
- David Paterson note que, en 2004, la lettre du vérificateur contenait 21 problèmes spécifiques et qu'il avait exprimé des préoccupations sérieuses à l'égard de nos contrôles financiers.
- De voir sur le même papier à en-tête (c.-à-d. sur celui du même vérificateur) qu'il n'y a pas de problème signifie que nous avons changé de cap de façon importante.
- David Paterson dit qu'il aimerait envoyer la lettre à Bruce Bailey, qui était trésorier à l'époque.
- Cela est un véritable accomplissement.
- Une grande part de ce succès est due au bon travail accompli par le personnel de notre siège social.
- Connie Gerwing exprime de grands remerciements à David Paterson et à Bruce Bailey, car ce sont eux qui ont mis en place certaines des mesures qui ont aidé à changer de cap.
- Aussi, un grand merci à Barb MacCallum pour son travail.

Proposition : Que les états financiers et le rapport du vérificateur soient adoptés tels que présentés.

**Proposé par Réal LeClerc. Appuyé par Mona Chevalier.
ADOPTÉ**

Proposition : Que soit exprimée notre gratitude pour la tâche que Connie Gerwing et Barb MacCallum ont dû abattre pour s'assurer que les résultats financiers soient solides.

**Proposé par Kris Magnusson. Appuyé par David Paterson.
ADOPTÉ**

5. Rapports des directeurs

- Maria De Cicco renvoie les directeurs aux rapports qui ont été soumis par voie électronique.
- Elle fait remarquer le nouveau format sous lequel le résumé a été traduit.

Colombie-Britannique – Blythe Shepard

- Faire reconnaître le programme d'aide aux employés (PAE) est un problème majeur.
- L'agrément de la British Columbia Association of Clinical Counsellor's (BCACC's) est reconnu alors que celui de l'ACC ne l'est pas.
- Cela pourrait entraîner une perte de membres pour l'ACC en faveur de la BCACC.
- Le Collège des thérapeutes conseillers n'existe toujours pas, faute de législation.
- Le processus prend beaucoup de temps et les personnes intéressées perdent l'intérêt.
- Le groupe de travail de la C-B espère rencontrer le ministère de la Santé de la C-B au cours de l'été.
- La rencontre a été retardée, en partie parce que le groupe de travail devait rencontrer la Canadian Professional Counsellor's Association (CPCA) pour en venir à une entente sur certains énoncés de principes élaborés par le groupe de travail de la C-B.

- Au départ, la CPCA faisait partie de ce groupe de travail mais elle s'en est dissociée lors des discussions sur les conditions requises au chapitre de la formation.
- Blythe nous fait part qu'elle a rencontré Roger John et Jo-Anne Stoltz.
- Elle croit que l'association avec ces deux sections pourrait résulter en des initiatives conjointes.
- Blythe est aussi membre du comité de l'agrément de l'Association de gestion de carrière.
- Elle tente de travailler avec ce groupe afin de relever le niveau de formation
- Les activités à venir comprendront une aide à la section de la C-B dans sa demande au Fonds d'appui à la législation.

Alberta / T.-N.-O. – Kris Magnusson

- Un des soucis principaux est la reconnaissance des services de counseling comme faisant partie de la Loi sur les professions de la santé.
- Faire changer la loi va demander beaucoup d'énergie et de mobilité.
- Certains employeurs interprètent la loi comme exigeant que leurs employés soient membres d'un ordre professionnel.
- Cela ne semble pas avoir d'effet important sur la capacité des personnes de réellement pratiquer.
- Kris aimerait trouver un moyen d'avoir des étudiants par l'intermédiaire du réseau national.
- Kris a accès à un logiciel de réseautage social – similaire à Facebook.
- Toutefois, contrairement à Facebook, ce n'est pas un logiciel du domaine public.
- Cela pourrait s'avérer un outil utile pour permettre aux étudiants de se constituer en réseaux.

Saskatchewan – Connie Gerwing

- Connie fait savoir que la plus grande partie de son temps a été consacrée à la préparation du congrès et qu'il va continuer d'en être ainsi.
- Un plus grand nombre de personnes ont des questions et des inquiétudes vis-à-vis la réglementation.
- Elle a reçu plusieurs demandes au sujet du manuel des conseillers scolaires [*School Counsellor's Handbook*] conçu au Manitoba.

Manitoba / Nunavut – Lorna Martin

- Lorna a organisé un congrès en février 2008.
- Celui-ci a été très bien reçu et la participation a été aussi très bonne.
- Il y a eu deux conférenciers – les deux étaient bilingues.
- Un des bénéficiaires de la journée fut qu'elle a permis à des membres en cabinet privés de l'ACC de rencontrer des conseillers du milieu scolaire et de commencer à échanger leurs cartes d'affaires.
- Les conseillers en milieu scolaire ont maintenant des personnes à qui référer leurs clients.
- Elle a reçu plusieurs commentaires du genre : « *Si l'ACC tient des événements de ce calibre, alors je veux m'impliquer dans l'ACC.* »
- L'agrément des conseillers en milieu scolaire est toujours en délibéré et n'a pas été rejeté.

- Des questions sont posées à propos des activités entourant l'organisation de l'évènement.
- Lorna indique que :
 - Les coûts d'inscription ont été structurés afin que l'évènement fasse ses frais.
 - Elle a employé deux conférenciers du précédent congrès de l'ACC et elle connaissait la qualité de leurs présentations.
 - Elle a d'abord fait un présondage afin de déterminer s'il y avait un intérêt suffisant.
 - Tout le monde fut averti que le congrès serait annulé si le nombre de participant s'avérait insuffisant.
- L'ACC devrait encourager la tenue de tels évènements locaux de perfectionnement professionnel afin d'attirer des nouveaux membres et de retenir ceux qu'elle a.
- Elle s'est aussi assurée du coparrainage de l'évènement par Manitoba/Nunavut l'ACC, le Manitoba School Counsellors' Association; Manitoba Education, Citizenship and Youth, et l'Université du Manitoba.
- Ce qui a donné encore plus de crédibilité à la journée.
- Elle a aussi choisi une journée qui en était une de perfectionnement professionnel pour les enseignants afin de s'assurer d'une plus grande participation.

Ontario Francophone - Mona Chevalier

- Mona a eu une rencontre avec des étudiants des universités St-Paul et d'Ottawa.
- Elle a aidé à l'organisation, par l'entremise de la section de la RCN, d'une activité de perfectionnement professionnel.
- Plus de 40 membres y ont participé.
- L'activité la plus marquante en Ontario est la création du tout nouvel ordre.
- Les candidats au conseil de transition ont été invités à soumettre leur curriculum vitae.
- Nous prévoyons que la formation de l'ordre de transition sera terminée en septembre 2008.
- Un sondage sur les compétences a aussi été effectué par la Coalition ontarienne.

Québec anglophone – Janice Tester

- Janice a gardé le contact avec les membres par des courriels et par d'autres moyens.
- Elle a gardé le contact avec l'AQC et a participé à une des rencontres.
- Elle a fait une présentation au programme de psychologie du counseling de l'Université McGill.
- Trois étudiants ont manifesté leur intérêt à devenir des représentants étudiants.
- Elle organise présentement, de concert avec l'AQC et d'autres associations, un évènement de perfectionnement professionnel sur le coaching.
- Au moins 60 personnes participeront à l'atelier qui se tiendra le 23 mai.
- Elle a rappelé à chacun qu'il existe un document sur la mobilité en counseling sur le site Internet de l'ACC.
- Chaque directeur devrait le réviser afin de s'assurer que l'information sur sa province est à jour.

- Les mises à jour devraient être envoyées à Barb.

Québec francophone – Michel Turcotte

- Michel a tenu l'Ordre informé des activités de réglementation en cours dans les diverses provinces.
- Michel a fait une présentation au congrès sur la musicothérapie à Québec.
- Les participants au congrès ont été intéressés par la réglementation en vigueur au Québec.
- Il y a dix ans, le Québec a adopté une loi sur la psychothérapie, et il a fallu dix ans et plusieurs comités d'experts pour en arriver à une réglementation.
- En décembre 2007, la loi 50 a été adoptée en première lecture.
- La loi 50 a pour objectif de moderniser les professions du domaine de la santé mentale.
- En mars 2008, divers membres des partis gouvernementaux ont tenu des consultations.
- Il y a eu 40 représentations.
- La consultation était un test pour voir à quel point la loi serait contestée.
- Des employeurs importants ont fait des représentations – ils ont exprimé leur appui solide à la loi.
- Le seul groupe à s'être opposé à la loi a été celui des syndicats des secteurs de l'éducation et de la santé, puisque la loi va affecter une partie de leurs membres.
- Il y a de la résistance à l'acte contrôlé.
- Michel croit que la loi sera adoptée cette année.
- Pour les autres provinces, cela devient plus important en ce qui a trait à la mobilité interprovinciale.
- Il existe une clause de droits acquis qui devrait réduire la résistance.
- Le premier critère est de posséder au moins une maîtrise.
- Les candidats devront démontrer l'équivalent de deux ans de crédits universitaires pertinents.
- Il n'est pas nécessaire que les crédits aient été obtenus dans une université.
- Ils peuvent avoir été obtenus dans une institution privée.
- La pierre d'achoppement principale est de savoir comment reconnaître que nous partageons des habiletés et des connaissances similaires.
- La plus grande victoire a été que le groupe ait reconnu la nécessité d'une maîtrise.

Nouvelle-Écosse - Linda Wheeldon

- Linda a beaucoup travaillé à la législation
- Un projet de loi est en rédaction et sera tout probablement présenté au cours de la session parlementaire de l'automne 2008.
- La NSACT a engagé un avocat.
- Ils ont rencontré de la résistance de la part de certains membres.
- Ils ont toutefois contourné la tension entre les travailleurs sociaux et les conseillers
- Les psychologues ont embarqué.

- Ils ont été informés par le gouvernement qu'ils devront tenir une rencontre avec l'Association canadienne des conseillers professionnels (Canadian Professional Counsellor's Association (CPCA)).
- Ron remercie Linda de tout le travail qu'elle accomplit.

Nouveau-Brunswick anglophone – Maxine MacMillan

- Maxine est membre du comité organisateur du congrès de 2008.
- Elle espère que tous apprécieront le congrès et qu'ils profiteront des conférenciers.
- Elle travaille avec Pat Donihee à la législation.
- La New Brunswick Professional Counsellors Association (NBPCA) tiendra son AGA au moment du congrès.
- Elle pense changer son nom en celui de New Brunswick Professional Counselling and Psychotherapy Association.
- Elle a reçu une lettre de l'association des psychologues indiquant qu'ils s'opposeraient avec véhémence à un tel changement de nom.
- Une délégation a rencontré le sous-ministre de la Santé et a envoyé une lettre à l'ombudsman provincial.
- Il existe des lacunes au sein des services à la protection de la jeunesse.
- Parce que les conseillers n'appartiennent pas à un ordre professionnel, ils ne sont plus aptes à servir une population d'étudiants qu'ils ont toujours servie.
- L'ACPNB a engagé un avocat.
- Les conseillers en milieu scolaire qui autrefois étaient la force principale du membership de l'ACC ont déserté, mais il est à espérer qu'ils reviendront suite au congrès.
- Le gouvernement a acheté plus de 200 places à ce congrès à titre d'évènement de perfectionnement professionnel pour les conseillers en milieu scolaire.

Terre-Neuve-et-Labrador - Lynda Younghusband

- Un des plus grands problèmes est le réseautage des conseillers de Terre-Neuve.
- Lynda fait remarquer qu'un de nos membres a conduit deux heures pour être à la réunion mensuelle.
- Elle a eu des discussions avec l'association des enseignants de Terre-Neuve au sujet des vidéoconférences.
- Lynda espère qu'elle pourra utiliser leur installation à l'automne et qu'il n'y aura pas de coûts associés à son usage.
- Elle a organisé un atelier d'un jour avec deux conférenciers.
- La seule dépense a été la pause-café.
- Les conférenciers ont été rémunérés à même les quelques profits générés par l'évènement.
- Elle planifie un autre atelier pour l'automne.
- Le coordonnateur des conseillers d'une des commissions scolaires a indiqué que les conseillers ont des préoccupations relativement à la déontologie.

- Elle invitera Glenn Sheppard à diriger un atelier sur la déontologie à l'occasion du perfectionnement professionnel organisé pour les conseillers à l'automne.
- Kris fait remarquer que le Campus Alberta a investi dans Marratech, un système de vidéoconférence
- Il se pourrait qu'il soit possible de s'en servir comme activité de counseling au Campus Alberta.

Île-du-Prince-Édouard - June Sanderson

- L'ACC et the Prince Edward Island Counselling Association (PEICA) ont travaillé en coopération.
- Il y a un nouveau souffle concernant le problème de la réglementation.
- Il y a eu un changement de gouvernement, ce qui occasionne toujours des délais.
- Un des grands problèmes actuellement est que les psychologues ont convaincu le Ministère de l'éducation que les conseillers ne peuvent faire des évaluations de niveau C, même s'ils ont reçu la formation pour ce faire.
- Les psychologues n'ont pas le droit légalement de faire cela, mais leur lobby a été très efficace.
- Ceci a eu pour effet de créer une longue liste d'attente pour les évaluations.
- June va continuer d'étudier la possibilité de tenir le congrès 2010 à Charlottetown.

Nouveau-Brunswick francophone – Réal LeClerc

- L'AFCONB s'inquiète un peu du fait que, depuis son adhésion à l'ACC, le nombre de membres a baissé de 90 à 30-40.
- Réal a examiné la situation.
- Il croit que ce qui a été fait pour le bilinguisme à l'ACC est substantiel.
- Il est très satisfait des progrès réalisés.

David Paterson – président sortant

- David encourage les directeurs à penser à l'élection qui s'en vient.
- Il remarque que les conseillers n'aiment pas être en compétition.
- Il aimerait encourager tout le monde à en apprendre plus sur le processus.
- Il encourage tout le monde à profiter de la dernière année de leur mandat pour former autant de monde que possible.
- C'est un signe de santé qu'une ou plusieurs personnes dans une province se portent candidats aux élections.
- Il ne faut pas penser en fonction de gagnant ou de perdant. Il faut penser que nous mettons une vision de l'avant.

Maria remercie tous les participants d'avoir partagé leur énergie et leur passion.

6. Problème de politique concernant les étudiants

- June Sanderson note qu'une question a été soulevée par une étudiante du niveau doctorat.

- L'étudiante est une CCC, c'est-à-dire qu'elle est devenue agréée lorsqu'elle a reçu son diplôme de maîtrise.
- Pour maintenir son agrément, elle doit demeurer membre à part entière, c'est-à-dire qu'elle ne peut pas devenir membre étudiant.
- Cela est stipulé dans nos règlements.
- Un comité doit étudier cela et faire une recommandation.
- Michel Turcotte indique que le comité de l'agrément entreprendra cette tâche.
- Le comité devra considérer les répercussions pour l'ACC.
- Les questions relatives à l'assurance et aux règlements doivent être étudiées.

7. Programmes d'aide aux employés

- Linda Wheeldon note que les conseillers de niveau maîtrise sont désavantagés dans les programmes d'aide aux employés en Nouvelle-Écosse.
- La cause en est l'économie et n'a rien à voir avec la valeur du travail.
- La NSACT a demandé à Linda de déterminer si l'ACC avait une grille d'honoraires recommandés.
- Il faudrait peut-être rédiger une lettre indiquant ce qu'est le CCC.
- A-t-on un appui pour établir un tarif pour les conseillers agréés ?
- Les psychologues en ont un.
- Les conseillers pourraient demander ce qu'ils veulent, mais ceci serait une ligne directrice.

Proposition : Que le CA demande à Linda Wheeldon de se joindre à deux membres du Conseil pour former un comité *ad hoc* qui verra à recueillir de l'information sur une grille potentielle d'honoraires pour le counseling et aussi afin de discuter avec la section des conseillers en cabinet privé. Cette information sera transmise au CA.

Proposé par David Paterson. Appuyé par Janice Tester.

ADOPTÉ

8. Rapports des comités

- Maria note que les rapports des comités ont été inclus dans les cartables des membres du Conseil.

Comité de déontologie – Lynda Younghusband

- Lynda remercie les membres de son comité.
- Le comité avait traité 43 demandes au moment de son rapport, et à ce jour le nombre est de 51.
- Une autre personne doit être ajoutée au comité, parce qu'il y a présentement quatre membres et que cela pourrait poser problème en cas de votes égaux.
- On note qu'il n'est pas nécessaire que le nouveau membre soit membre du Conseil.
- Il semble que plus de gens reconnaissent qu'ils peuvent contester ce qui se passe au cours de leur rencontres avec des conseillers.
- Plus de conseillers se remettent eux-mêmes en question.

- L'augmentation du nombre de questions est un fait très positif.
- Le bassin des membres du panel de décision doit être élargi.
- La présidente doit nommer ces personnes.
- Lynda indique qu'elle a une ébauche de document concernant le comité d'arbitrage.
- Maria remercie Lynda de son travail ardu et félicite les membres de son comité d'avoir traité le volume de demandes de façon professionnelle et en temps voulu.
- On a reçu des commentaires disant que les réponses sont plus rapides et qu'elles sont pertinentes relativement aux problèmes traités.
- Maria demande à Lynda de remercier le comité au nom du Conseil.
- Par le passé, Glenn Sheppard a agi à titre « d'ami » du comité de déontologie et a reçu des honoraires de 1 000 \$.
- Il est très utile de l'avoir comme « ami du comité ».

Proposition : Que le D^r Glenn Sheppard soit engagé à titre « d'ami du comité » pour le comité de déontologie et que des honoraires de 1 000 \$ lui soient versés.

**Proposé par Lynda Younghusband. Appuyé par Linda Wheeldon.
ADOPTÉ**

Comité de la représentation, de la durabilité et des liaisons – Lorna Martin

- Ce comité a entrepris trois tâches pour les derniers 100 jours.
- Réviser les Normes de pratique, le cahier sur les unités en éducation permanente et le Code de déontologie pour qu'ils présentent le même genre d'image corporative.
- Les nouvelles Normes de pratique sont terminées et ont besoin d'une révision et d'une approbation définitive par le Conseil.
- Elles doivent aussi être traduites.
- Lorna aimerait remercier les rédacteurs qui ont participé à cette tâche.
- Maria aimerait remercier Lorna et les membres de son comité pour tout le travail qu'ils ont fait.
- Les commentaires sur les Normes de pratique devraient être soumis à Barb d'ici le 30 juin 2008.

Comité de l'agrément – Michel Turcotte

- L'an dernier, le comité a recommandé et le Conseil a adopté trois propositions sur la vérification des compétences pour pouvoir admettre des candidats qui ne satisfont pas entièrement aux critères de pratique pour obtenir le CCC.
- Au cours de la dernière année, le comité a eu à réviser certains cas.
- Ces cas ont aidé les membres du comité à prendre conscience de la complexité de ces questions.
- En ce qui concerne l'agrément CCC, la grande majorité des candidats suivent les routes habituelles.

- Nous devons tenir compte des gens qui ont un cheminement atypique dans la profession du counseling.
- Demain, le comité continuera d'améliorer la façon dont il évalue le cheminement atypique.

Comité des services aux membres – Maxine MacMillan

- Ce comité a continué à travailler avec les trois « R ».
- Certains de ses projets sont en attente du résultat de la proposition sur le changement de nom.
- Le projet visant à assurer que chaque membre a une date de départ dans la base de données a été achevé.
- Un tableau est placé dans le classeur des membres du Conseil.
- Cela montre la volatilité du membership.
- Cela montre que même s'il y a un grand nombre de membres qui adhèrent chaque année, il y en a aussi un grand nombre qui quittent.
- La croissance annuelle nette est d'environ 100-150.
- Y a-t-il une corrélation entre le congrès et le nombre de membres ?
- Maria remercie le comité.

Comité des politiques – David Paterson

- David remercie les membres de son comité.
- Il a compilé les changements recommandés.
- Ces changements seront faits durant la partie de la journée consacrée au travail de comité.
- David remettra les copies par courrier électronique.

Comité des prix

- Hope est absente de la réunion du Conseil pour raison médicale.
- On remarque que le formulaire des prix devrait être remanié.
- Maxine fera part de ses commentaires à Hope et à Blythe.
- Une proposition pour modifier les formulaires doit revenir au Conseil.

9. Mise à jour sur les congrès

2007- Vancouver

- Le rapport du congrès de Vancouver 2007 est inclus dans le cartable du Conseil.
- Le congrès a encouru une perte, mais à plusieurs points de vue, le congrès a été formidable.

2008 Comité du congrès - Moncton

- Les coprésidents du congrès 2008, Robert Baudouin et John Stewart, accueillent officiellement les membres du Conseil.
- Un cadeau est remis à chaque directeur.
- Maria remercie John et Robert pour leur belle hospitalité.

2009 – Saskatoon

- Connie met le Conseil à jour sur l'état du congrès.
- Le thème est Paysages changeants.
- Les conférenciers-programme seront :
 - D^r Gabor Mate
 - D^r Kris Magnuson
 - Tom Jackson (encore à confirmer) [ici]
- Le seuil de rentabilité est établi à 300 personnes, mais le lieu peut en recevoir plus de 500.
- Il y aura une traduction simultanée pour les conférences.
- On fait le commentaire que les organisateurs du congrès devraient envisager d'inviter un conférencier d'ouverture francophone.
- Si on cherche un conférencier francophone, Réal indique qu'il a peut-être le nom de quelqu'un.
- Un atelier précongrès sera donné par le D^r David Paré.
- La Section de la justice sociale planifie une activité précongrès qui permettra aux participants de travailler pendant cette journée dans un organisme axé sur la justice sociale, par exemple Foodbank (banque alimentaire) ou Habitat pour l'humanité.
- Félicitations à Connie pour avoir assumé la présidence de ce congrès.

Congrès 2010

- L'Î.-P.-É. envisage de le tenir mais n'en est encore qu'au niveau de l'ébauche.
- A eu des conversations avec des représentants du gouvernement.
- L'hébergement pourrait être un facteur limitatif.
- Aucun problème pour obtenir l'appui de bénévoles.
- Il y a 50% des chances que ce soit à l'Î.-P.-É.

Modèle de congrès

- Lorne Flavelle a présidé un comité ad hoc pour réviser notre modèle de congrès.
- Ce rapport a été déposé lors d'une réunion précédente du Conseil.
- Le Conseil parle de faire participer plus directement le siège social dans la gestion des congrès.
- Les activités sociales et les programmes, le thème et les événements culturels relèveraient du comité organisateur local.
- Un site d'inscription dans Internet pourrait être coordonné à partir du siège social.
- Si on prend la décision d'aller de l'avant avec cette option, on devra s'engager à l'exploiter pendant deux ou trois ans de suite à cause de la courbe d'apprentissage et des ressources requises.
- L'ACC arrive peut-être à une taille et à une maturité où elle peut adopter ce type de modèle.
- Le siège social peut s'occuper du bilinguisme.
- Nous devons veiller à ce que tous les coûts liés à l'organisation du congrès soient incorporés à son budget et clairement compris, c'est-à-dire que des ressources seront requises au siège social.

- L'énoncé d'éléments à déterminer avant que le profit soit distribué doit être clairement compris.
- Cela voudrait dire qu'on travaille avec un organisateur que choisira le siège social.
- Michel note que ce pourrait être l'occasion d'ajouter un membre du personnel.
- Ce modèle pourrait recevoir beaucoup plus de participation d'un comité.
- Il pourrait donner une plus grande chance d'obtenir des commanditaires nationaux annuellement.
- Un accord d'hébergement demanderait qu'un certain pourcentage des profits ou un certain gain financier revienne à l'organisation locale.
- Ce type d'arrangement devrait être élaboré, c'est-à-dire que l'ACC devrait examiner une quelconque contribution financière au comité organisateur.
- Ron note qu'il est important de ne pas perdre la couleur locale.
- Le Conseil devra s'assurer que le congrès se déplace dans tout le pays.

Proposition : Que l'ACC entreprenne un projet pilote en vertu duquel la logistique des congrès de 2010 et de 2011 sera coordonnée par le siège social de l'ACC, en consultation avec un comité organisateur local supervisant la programmation, les événements sociaux et culturels, et la thématique du congrès.

Proposé par Ron Lehr. Appuyé par Connie Gerwing.
ADOPTÉ
1 ABSTENTION

Proposition : Que, dans le processus opérationnel de la proposition précédente, on tienne compte des dépenses d'organisation du congrès encourues par le siège social et de tout autre service dans les négociations avec un comité organisateur local.

Proposé par Kris Magnusson. Appuyé par Réal LeClerc.
ADOPTÉ

- L'I-P.-É. serait disposée à participer à ce genre de modèle d'organisation.

Politique concernant les sections

- Ce point figure à l'ordre du jour en tant que suivi de la dernière conférence téléphonique.
- On discute de l'influence qu'ont les sections sur l'organisation du congrès.
- De plus, on discute de l'influence des sections sur la politique de l'ACC en général.

Les sections et les congrès

- Avons-nous une politique sur la façon dont les sections peuvent participer à un congrès ?
- La seule politique en ce moment est le contrat entre l'ACC et le comité organisateur du congrès.
- Le contrat indique habituellement une variante sur les points suivants :

- que le contenu du programme reflète les besoins des sections intéressées de l'ACC, de même que d'autres préoccupations nationales de l'ACC;
- la recherche de moyens distinctifs pour identifier les membres du Conseil national, les présidents des sections et le personnel du siège social participant au congrès (c'est-à-dire des porte-nom ou des rubans de différentes couleurs) – le siège social s'en occupe.
- Fournir un lieu pour toute réunion requise par les sections et coordonner leurs réunions dans le programme du congrès.
- Il faut noter que le contrat est négocié à chaque fois avec le comité organisateur du congrès.
- Le dernier point peut parfois être très difficile parce qu'il y a un nombre limité de créneaux dans le programme.
- Souvent, il n'est pas possible de planifier les réunions des sections pour qu'elles ne soient pas en conflit.
- Barb note que, à son avis, les organisateurs du congrès du Nouveau-Brunswick, en particulier Alene Holmes, ont fait montre d'une extrême souplesse dans leurs tentatives pour satisfaire aux exigences d'horaires des sections.
- Outre ces demandes, les sections ne jouent pas de rôle dans l'organisation du congrès, à moins qu'elles n'aient été invitées à le faire par le comité organisateur du congrès.
- *(remove)*
- On note toutefois que la section des Autochtones exerce une influence sur les cérémonies d'ouverture, c'est-à-dire qu'une tradition est établie pour veiller à ce que les coutumes autochtones soient respectées à la cérémonie d'ouverture.

Les sections et la politique de l'ACC

- On pose la question à savoir si les sections existent en tant que mécanisme permettant à des membres ayant des champs d'intérêt similaires de se réunir pour étudier ces champs d'intérêt ou si les sections ont un rôle de représentation pour certaines positions prises par l'ACC.
- Par exemple, la section de la justice sociale ou celle des HLBTT pourrait prendre position sur une problématique sociale.
- Le rôle d'une section est-il d'exercer des pressions ?
- Le rôle d'une section est-il d'appuyer les modalités du counseling dans son champ d'intérêt spécifique ou de militer en faveur de certaines positions au sein de l'ACC ?
- On note que, dans un premier temps, les membres des sections sont surtout des membres de l'ACC.
- Les activités des sections, pour autant qu'elles soient conformes aux règlements de l'ACC et de leurs propres règlements, sont la prérogative de la section.
- Les règlements des sections sont approuvés par le Conseil d'administration de l'ACC.
- Le dialogue entre les sections et le Conseil devrait être structuré.
- C'est pourquoi le poste d'agent de liaison avec la section a été créé.
- On note aussi que le seuil pour démarrer une section est peu élevé.
- On note que des sections telles que celle de la justice sociale peuvent forcer la note de par leur nature même.

- On note aussi que, si certaines communications avec les organisateurs du congrès ont semblé inappropriées, c'est peut-être parce que l'exécutif de la section n'était pas encore entièrement fonctionnel et que le processus était prématuré.
- Si la section avait été complètement constituée et en fonctionnement, cette confusion ne se serait peut-être pas produite.
- La nouvelle section n'a peut-être pas encore été formée à la façon de présenter les choses.
- Avons-nous une politique en ce qui concerne l'établissement de kiosques au congrès ?
- Tel que noté ci-dessus, la seule politique est d'être en accord avec le comité organisateur du congrès.
- On note aussi qu'une section a néanmoins le droit de présenter une demande.
- Il n'est pas nécessaire que la demande modifie le cours des événements, il suffit de l'entendre.
- Il y a une différence entre être entendu et obtenir ce que l'on veut.
- On note aussi qu'on ne voulait nullement que la demande soit blessante.
- On note que les sections devraient être révisées à tour de rôle.
- Le Conseil devrait toujours en avoir deux ou trois en révision.
- Il pourrait y en avoir plusieurs en révision parce qu'il y en a plusieurs qui n'ont pas de dirigeants.
- C'est quelque chose que le comité des politiques pourrait vouloir étudier.
- On note aussi que le comité organisateur du congrès en tant que groupe s'est senti pris en otage à cause de l'incident à Montréal.
- En ce qui concerne le kiosque du ministère de la Défense nationale, la demande aurait pu être formulée ainsi : « Pourriez-vous s.v.p. demander au comité d'envisager de parler de la demande en tant que comité? »
- On n'avait aucune intention d'exclure une présence militaire.
- On note qu'une communication imprécise ainsi que des rôles et responsabilités flous peuvent entraîner de la confusion, de l'anxiété et de la frustration.
- Ceci est encore plus évident lorsque des bénévoles travaillent avec des échéanciers serrés, comme c'est le cas pour l'organisation d'un congrès.
- On n'avait aucunement l'intention de diminuer l'importance des efforts des bénévoles du comité organisateur du congrès.
- Il est important dans des cas tels que celui-ci d'ouvrir les voies de communication.
- Il sera important d'aider les sections à savoir où sont les limites.
- Nous pourrions souhaiter envisager une rétroaction des présidents de sections à propos du congrès et inscrire des questions sur le formulaire d'évaluation pour le congrès.
- Maria résume la discussion en remerciant tout le monde d'avoir permis qu'on prenne le temps de parler de qui nous sommes et de la façon dont nous voulons interagir les uns avec les autres.
- Lorsqu'un problème ou une demande est présentée, et que cela semble inapproprié, il est important d'ouvrir les voies de communication et de clarifier.
- Parfois, il suffit que la réponse soit : « Merci de votre opinion. »

- On note que le comité local ne devrait pas avoir à traiter les demandes venant de sections, telles que celle-ci, et qu'elles devraient être réorientées vers le comité exécutif.
- Nous pourrions vouloir introduire une formulation telle que : « Les planificateurs du congrès de l'ACC tenteront, dans la mesure du possible, de reconnaître la diversité des membres de l'ACC et les différences nationales, régionales et locales du Canada lorsqu'ils assument la responsabilité de la prise de décision pour la programmation et les éléments sociaux, culturels et thématiques du congrès de l'ACC.. »
- Nous avons appris là une leçon de communication et de processus.
- Il était important de porter ce problème à l'attention du Conseil.

10. Procédure pour le traitement des plaintes relatives à la déontologie – Lynda Younghusband

- Lynda indique que, à son avis, le comité d'arbitrage sera utilisé plus souvent, de sorte qu'elle mettra l'accent sur la constitution du bassin de personnes qui peuvent siéger à ce comité.
- Les membres du comité d'arbitrage sont choisis par le président.
- Il a été suggéré que le bassin de membres soit élargi à 10 en novembre 2007.
- Nous en avons actuellement quatre, il nous en faut donc six de plus.
- Ron Lehr, Lorna Martin et Lynda Younghusband se sont rencontrés pour discuter des trois points qui ont été soulevés à la réunion du Conseil tenue en novembre 2007.
- Un membre du public devrait-il être inclus dans ce bassin ?
 - on décide qu'une proposition devrait être présentée pour stipuler que deux membres du public fassent partie du bassin des dix (10) membres.
 - Nous suggérerions que ces gens du public aient de l'expérience ou une formation en arbitrage ou en médiation.
- La présidente du comité de déontologie peut-elle répondre aux questions de clarification posées par des membres du comité d'arbitrage avant que celui-ci s'entretienne avec les parties en cause au cours d'un appel ?
 - On convient que la présidente peut faire cela.
 - Lorna Martin indique qu'elle pourrait fournir une formulation pour résoudre ce problème.
 - La formulation est placée dans la trousse destinées aux membres du comité d'arbitrage.
 - La présidente du comité de déontologie devrait aussi mettre à la disposition de toutes les parties de l'information sur toute la documentation.
- Lynda distribue des copies de l'ébauche de Manuel de procédures pour le comité d'arbitrage.
- Elle demande que les membres du Conseil révise le matériel et lui fasse parvenir les observations et suggestions de changements.

Proposition : Que le panel de décision composé de dix (10) membres puisse inclure jusqu'à deux (2) membres du public ayant de l'expérience en arbitrage ou en médiation.

**Proposé par Lynda Younghusband. Appuyé par Maxine MacMillan.
ADOPTÉ**

- Maria remercie Lynda de son travail en tant que présidente du comité de déontologie.
- On suggère aussi que David Smith fasse une présentation à la réunion du Conseil en novembre.

11. Autoévaluation des membres du Conseil

- Les membres du Conseil ont effectué une autoévaluation en mars 2008.
- Les résultats ont été acheminés au siège social.
- Une compilation des résultats a été complétée et est incluse dans le cartable du Conseil.
- Les membres du Conseil sont invités à examiner le sommaire.
- Le rapport met en évidence les endroits où le Conseil excelle et ceux où il y a place à l'amélioration.
- Les résultats indiquent à quel point l'information est présentée clairement à ce groupe.
- L'article 3.5 démontre l'engagement que les directeurs ont à l'égard du Conseil et de leur rôle.
- L'article 5 montre que les membres se sentent à l'aise et confiants quand ils ont besoin de demander des éclaircissements.
- D'ici la prochaine réunion en personne du Conseil, les membres devraient examiner les résultats et s'ils ont des commentaires et des observations à communiquer, ils devraient être prêts pour ce faire.
- Maria fait aussi remarquer qu'une évaluation de la directrice générale par l'Exécutif a été faite.
- L'Exécutif a aussi demandé leur avis aux membres du Conseil.
- Maria indique que les commentaires de l'Exécutif correspondent à ceux du Conseil quant à l'évaluation de la DG.
- Maria félicite Barb et la remercie pour son travail constant et d'une grande qualité.

12. Fonds d'appui à la législation

- Il y a une discussion en vue d'augmenter la valeur du fonds.
- Le fonds a été établi afin que les membres de l'ACC puissent soutenir des activités de législation.
- Cela permet à l'ACC de contribuer par un montant égal aux contributions reçues.
- Pour l'instant il y a environ 1 000 \$ dans le fonds.
- Suggestions :
 - Mettre une boîte de dons aux séances portant sur la réglementation.
 - Faire un rappel aux membres à la journée des conseillers éducateurs.
 - Faire un rappel aux membres au renouvellement de leur carte de membre.
 - Mettre le fonds sur le formulaire de l'ACC :
 - On soulève le point que nous ne voudrions peut-être pas le faire parce que le Conseil se trouverait ainsi à choisir une cause spécifique et que par le passé, nous avons soutenu d'autres types de dons.
 - Toutefois, c'est une priorité pour l'Association, et cela affectera les conseillers dans leur travail.
 - Plus nous sommes spécifiques, plus nous risquons de nous retrouver dans des problèmes de politiques.

- Plus nous sommes spécifiques, plus nous risquons d'amasser de l'argent.
- On soulève le point que les directeurs provinciaux pourraient vouloir envoyer un mot sur le sujet à leurs membres.
- Lorna Martin déclare qu'elle ne pourra pas le faire parce que ce serait un conflit d'intérêts.

13. Sections – Révision des sections

- Barb MacCallum avait soulevé lors de la conférence téléphonique précédente du Conseil que certaines sections n'étaient pas actives et que certaines n'avaient pas élu de dirigeants.
- On s'entend sur le fait que le Conseil examinera la situation pendant la réunion.
- Barb MacCallum passe en revue le statut de chaque section et son niveau d'activités.
- On suggère que les règlements des sections soient révisés aux trois ans.
- Il y a discussion pour déterminer le meilleur moyen d'examiner les sections qui semblent dormantes.
- La procédure suivante est établie :
 - Envoyer un message à tous les membres d'une section en révision.
 - Demander aux membres qui reçoivent le message d'envisager la possibilité d'assumer un poste à la direction de cette section.
 - S'ils désirent assumer ce rôle, ils devront envoyer un message à l'agent de liaison avec le Conseil indiquant leur volonté d'assumer un poste de direction.
 - Si un intérêt suffisamment grand est manifesté avant le 15 septembre 2008, l'agent de liaison avec le Conseil contactera alors les intéressés afin de réorganiser la section.
 - Dans l'éventualité qu'il n'y ait aucun groupe de personnes prêts à diriger la section, l'agent de liaison avec le Conseil fera alors rapport de cette situation à la prochaine réunion du Conseil d'administration en novembre 2008.
 - À ce moment-là, une décision sera prise par le Conseil à l'égard du statut de la section.
 - Cette procédure de révision sera récurrente.
- On convient que Barb MacCallum composera le message à envoyer à chaque membre de ces sections et qu'elle l'enverra au nom de l'agent de liaison avec le Conseil.
- Si une section doit être dissoute, il y a la question des fonds de cette section.
- Les fonds de l'année en cours seront remboursés.
- On suggère que les fonds des années antérieures soient versés au Fonds d'appui à la législation.
- On discute de la possibilité de changer le nombre de participants requis pour démarrer une section – peut-être que le nombre devrait être supérieur à 25.
- Cela exigerait un amendement aux règlements.
- Nous pourrions vouloir considérer la création d'une brochure qui serait insérée dans la trousse de l'ACC indiquant la marche à suivre pour démarrer une section et ce qu'il faut faire pour la garder.
- Les sections suivantes seront examinées d'ici novembre 2008:
 - Réseau féministe
 - Homosexuels, lesbiennes, bisexuels, transsexuels
 - Arts créatifs

- Mariage et famille
- Pastorale

Proposition : Que pour l'année 2008-09 nous chargions le comité exécutif et le Conseil de mettre en oeuvre le processus mentionné plus haut dans le but de passer en revue les sections suivantes:

- Réseau Féministe
- Homosexuels, lesbiennes, bisexuels, transsexuels
- Arts créatifs
- Mariage et famille
- Pastorale

**Proposé par Kris Magnusson. Appuyé par Lorna Martin.
ADOPTÉ**

Le Conseil aimerait aussi charger le comité des politiques d'élaborer une procédure plus codifiée pour la révision des sections.

- Une autre discussion s'ensuit sur la question du compte de banque et de la comptabilité des sections.
- Michel Turcotte émet l'idée que ce pourrait être une chose dont le siège social se chargerait au nom des sections en raison de la complexité (depuis le 11 septembre) d'ouvrir des comptes et de changer de signataires.
- Barb MacCallum fait remarquer que le siège social n'a pas les ressources nécessaires pour se charger de la comptabilité des sections.
- Chaque section est actuellement autonome en matière de finances.
- Il serait très difficile de coordonner les paiements de factures etc., étant donné la quantité de sections.
- Il est possible que nous devions avoir un article sur la sécurité si des sections sont dissoutes.
- Le siège social devrait-il être signataire de tous les comptes de banques des sections ?
- Barb fait remarquer que certaines sections ont fait des campagnes de financement.
- L'idée que le siège social soit un signataire créera peut-être un malaise dans les sections.
- Maria remercie Michel de soulever cette idée.
- Le comité des finances pourrait voir à ce que les sections rendent des comptes.
- Une autre demande est faite à l'AGA de la section Perfectionnement professionnel.
- Certaines sections tiennent leur AGA au congrès.
- L'ACC pourrait-elle étudier la possibilité de rembourser certains frais de déplacement des dirigeants des sections afin qu'au moins le président ou son/sa délégué(e) puisse assister au congrès ?
- Il n'est pas possible de rembourser tout le monde.
- Il se peut que quelqu'un se porte volontaire pour être président d'une section mais qu'il ne puisse jamais participer au congrès national.

- Ils se peut qu'aucune autre organisation ne puisse soutenir financièrement les déplacements des dirigeants des sections.
- En réalité le comité exécutif fait le travail de la section.
- Si nous désirons encourager une diversité de personnes à accepter ces postes, nous devrions le considérer.
- Les sections ont leurs propres fonds et budgets et la décision de tenir leur AGA au congrès n'est pas obligatoire.
- Les sections pourraient utiliser leur argent pour envoyer leurs membres au congrès.
- Il pourrait en coûter jusqu'à 2 000 \$ pour soutenir la venue de quelqu'un au congrès.
- Ce qui pourrait se chiffrer à 20 000 \$ pour l'ensemble des sections.
- Les sections ont toujours l'option de tenir leur AGA par conférence téléphonique.
- Le Conseil pourrait penser à créer un fond de déplacements auquel les sections pourraient faire des demandes afin d'envoyer un représentant de leur exécutif.
- Kris Magnusson soulève alors la question du travail que les membres dirigeants de l'ACC doivent faire au congrès annuel.
- Par le passé, le président de l'ACC avait droit à une dispense de cours ou à un suppléant de tâche pour pouvoir jouer son rôle de président de l'ACC.
- Lorsque l'ACC a engagé une directrice générale, l'allocation a été enlevée.
- La charge de travail s'est quand même encore accrue.
- Il serait peut-être temps de penser allouer à la présidente une compensation financière pour le travail qu'elle accomplit.
- La discussion est remise à plus tard.
- L'autre question soulevée est que les membres de l'exécutif doivent payer pour participer au congrès, mais qu'ils sont appelés à travailler tout au long de ce congrès.

Proposition : Que pour le congrès de 2008, l'ACC couvre les frais d'inscription du CE de l'ACC.

Proposé par Kris Magnusson, Appuyé par Blythe Shepard

ADOPTÉ

8 POUR

1 CONTRE

5 ABSTENTIONS

- Suite à la proposition, on note que Ron Lehr, David Paterson et Connie Gerwing ont décliné l'offre puisqu'ils ont déjà un soutien financier pour participer au congrès.

14. Sections – Règlements de la section de la C.-B.

- La section de la Colombie-Britannique a révisé ses règlements et a fait certains changements qui ont été approuvés lors de son AGA.
- Les copies de ces changements n'étaient pas disponibles avant la réunion du Conseil.
- Des copies seront faites et distribuées au Conseil pour examen.

- Les changements seront examinés à la prochaine réunion par conférence téléphonique.
- Blythe Shepard annonce qu'elle déménagera en Alberta à la fin de l'automne.

Proposition : Que Blythe Sheppard soit invitée à demeurer au CA pour les 16 semaines allant de son déménagement jusqu'à la fin de son mandat de directrice pour la C.-B. et qu'un nouveau directeur soit élu selon les procédures normales d'élection.

**Proposé par Lorna Martin. Appuyé par Kris Magnusson.
ADOPTÉ**

- Blythe accepte l'offre de demeurer au Conseil jusqu'à ce que son mandat soit terminé.

15. Proposition l'Accord sur le commerce intérieur

- Barb MacCallum a assisté à une réunion tenue sous les auspices de RHDSC à la fin de mars 2008.
- La réunion était une séance d'informations sur l'état actuel de l'ACI et les problèmes relatifs à la réglementation.
- Tout ce qui fut distribué à la session RHDSC a été inclus dans le cartable du Conseil.
- Barb fait un résumé des discussions qui se sont tenues à la réunion.
- Michel Turcotte dit qu'il ne sera qu'observateur dans cette discussion et qu'il n'y participera pas.
- Questions :
 - Voulons-nous pousser plus loin la demande d'organiser un Symposium ?
 - Quel cadre de travail ou quelles conditions seraient imposées ?
- David Paterson note que ce serait une initiative très importante pour l'ACC.
- Il remercie Barb d'avoir assisté à la réunion et pour la présentation de son excellent résumé.
 - Le Symposium 2005 nous place dans une position nous permettant de demander à être le chef de file et de continuer cette initiative.
 - On croit que le comité peut présenter une proposition très forte et nous positionner en chef de file.
 - On discute aussi de l'idée d'avoir un examen pour le CCC en tant qu'initiative stratégique.
 - L'examen pourrait être très utile pour les collèges provinciaux.
 - Cela pourrait signifier que les gens qui ont satisfait à cette qualification (c'est-à-dire l'examen) soient acceptés dans un processus accéléré.
 - Lorna Martin se porte volontaire pour rédiger la demande de subvention au RHDSC visant à financer la recherche sur la rédaction de l'examen.
 - Le Symposium pourrait donner davantage d'information sur ce processus.
 - Blythe a commencé une partie de cette recherche et se porte volontaire pour aider au comité sur l'ACI.

Proposition : Que le CA approuve la soumission d'une proposition sur l'organisation en novembre 2008 d'un Symposium pancanadien sur la mobilité de la profession du counselling dans le cadre de l'ACI pour donner suite au Symposium de 2005.

Proposé par Lorna Martin. Appuyé par Linda Wheeldon.
ADOPTÉ
1 ABSTENTION

Proposition : Que le CA crée un comité *ad hoc* pour la préparation de la proposition sur l'ACI et, subséquemment, la mise en oeuvre du Symposium.

Proposé par Kris Magnusson. Appuyé par Ron Lehr.
ADOPTÉ
1 ABSTENTION

- Blythe Shepard, Kris Magnusson et Ron Lehr se portent volontaires pour faire partie du comité.
- Glenn Sheppard et David Paré siégeaient sur le comité d'origine et devraient être invités à continuer.
- Barb MacCallum sera aussi membre du comité.

16. Comités – Les prochains 100 jours du Conseil d'administration 2007-2009

Comité sur le bilinguisme et le biculturalisme

- Il y a un consensus quant au travail qui se fait.
- Le comité étudie maintenant comment faire participer les sections.
- Mona Chevalier et Barb MacCallum conviennent de réviser le site Internet afin de déterminer la partie du site qui reste à traduire.
- Selon ce qui sera décidé, le Conseil pourrait vouloir mettre de côté un montant à l'usage des sections pour la traduction d'une partie leur matériel.
- Réal indique que la prochaine étape sera de travailler avec le comité de la politique.
- La prochaine conférence téléphonique est prévue pour le 18 juin 2008 à 15 h, heure d'Ottawa.

Comité des finances

- Le comité révisera les investissements de l'ACC pour évaluer s'ils sont éthiques.
- On a aussi convenu d'élaborer un calendrier budgétaire.
- Toutes les estimations de dépenses liées à une recommandation de comité ou une initiative stratégique du Conseil devraient être prêtes pour la réunion du Conseil en novembre pour pouvoir les incorporer au budget de janvier.

Comité de l'agrément

- Le comité est à réviser les formulaires et les lignes directrices du CCC.
- La liste des institutions reconnues par l'AUCC doit être mise à jour.
- Le comité recherchera des critères pour l'évaluation des institutions de l'étranger.
- Il révisera aussi les procédures de rétablissement de l'agrément et de congé.
- Une des suggestions sera une révision de l'adhésion, c'est-à-dire le retrait des catégories A et B.

- Cela requerra un changement du règlement.
- La proposition suivante a été adoptée en mai 2007.

Proposition sur la supervision du travail en clinique

Les candidats à l'agrément CCC qui se sont inscrits à un programme d'enseignement supérieur avant l'année universitaire 2007-2008 et qui ne comprenait pas d'exigence de stage satisfaisant aux exigences de l'ACC peuvent satisfaire à cette condition en :

1. *Retenant les services d'un superviseur dont le nom figure sur une des listes approuvées par l'ACC.*
2. *Réussissant un stage supervisé à compter de la date de la demande, conformément au tableau ci-dessous.*
3. *Soumettant un calendrier potentiel pour compléter les heures requises.*

<i>Années d'expérience certifiées</i>	<i>Heures totales de pratique</i>	<i>Heures de contact avec les clients</i>	<i>Heures de supervision</i>
<i>0</i>	<i>2 000</i>	<i>700</i>	<i>50</i>
<i>Jusqu'à 2 ans</i>	<i>1 600</i>	<i>550</i>	<i>40</i>
<i>De 2 à 4,5 ans</i>	<i>1 200</i>	<i>400</i>	<i>35</i>
<i>5 ans ou plus</i>	<i>700</i>	<i>300</i>	<i>30</i>

- On demande que cette proposition soit révisée comme suit :

Proposition sur la supervision du travail en clinique

Les candidats à l'agrément CCC qui se sont inscrits à un programme d'enseignement supérieur reconnu par l'AUCC avant l'année académique 2007-2008 ET n'incluant pas de temps de pratique supervisée selon les exigences de l'ACC peuvent satisfaire à cette condition en :

1. Retenant les services d'un superviseur dont le nom figure sur une des listes approuvées par l'ACC ;
2. Réussissant à s'engager dans une pratique supervisée à compter de la date de la demande selon le tableau ci-dessous.
3. Soumettant un calendrier potentiel pour compléter les heures requises.

Années d'expérience certifiées	Heures totales de pratique	Heures de contact avec les clients	Heures de supervision
0	2 000	700	50
Jusqu'à 2 ans	1 600	550	40
De 2 à 4,5 ans	1 200	400	35
5 ans ou plus	700	300	30

Proposition : Que soit amendée la proposition de mai 2007 telle que présentée ci-dessus.

**Proposé par Michel Turcotte. Appuyé par Ron Lehr.
ADOPTÉ**

Comité des services aux membres

Réunions

- 3 conférences téléphoniques – 1 réunion en personne en novembre.

Articles de promotion

- après le changement de nom (s'il y a changement de nom), procéder à :
 - une proposition pour acheter des articles de promotion.
 - Tasses conservant la chaleur
 - Feuilles autocollants – avec logo en filigrane
 - continuer à promouvoir l'Inukshuk – les utiliser pour des célébrations / l'accueil des représentants étudiants, etc.

Épinglettes des membres

- continuer avec le magasin AITKENS pewter
- Concevoir un prototype d'épinglette de membre
- La présenter au Conseil en novembre.
- Proposition d'achat :
 - Épinglettes pour souligner l'adhésion à vie
 - Épinglettes pour souligner le nombre d'années d'adhésion

Bulletin

- Section conseillers éducateurs – avis aux étudiants concernant les articles
 - se concentrer sur l'expérience des étudiants au congrès et sur les questions sur la réglementation des conseillers.

Information sur la mobilité des conseillers – mise à jour

Avantage d'être un représentant de l'ACC et un représentant étudiant – site Internet

Témoignages

- Demande dans le prochain numéro du Cognica.
- Pourquoi êtes-vous devenu membre de l'ACC?
- En quoi votre adhésion vous a-t-elle profité?

50^e anniversaire

- Inviter les présidents à venir au congrès.
- Proposition à la réunion du Conseil cet automne.
- Rédiger des questions auxquelles on aimerait que les présidents répondent.
- Lorna en fera la compilation.
- Toute autre suggestion pour célébrer le 50^e anniversaire devrait être envoyée à Maria.

Comité de la représentation, de la durabilité et des liaisons

« La voix de l'ACC »

- principes (5)
- communiqués

- page frontispice – lorsqu'un événement international arrive, nous pouvons y réagir. .
- Comment nous rassemblons tout le Canada.

Trousse des membres du conseil

- Nouvelle trousse pour les nouveaux membres du conseil
- Règlements
- Lexique
- Dépliant sur les sections
- Calendrier des réunions
- Structure des comités

Comité des politiques

- David indique qu'il veut remercier un comité très actif.
- C'est une entreprise ambitieuse.
- La traduction des politiques coûtera environ 4 000 \$.
- L'échéancier suivant a été établi par le comité :
 - distribution au comité et réponse à David Paterson d'ici le 15 juin 2008.
 - 2 membres réviseront la conformité entre les règlements et les politiques.
 - 2 membres réviseront la conformité entre nos procédures et les politiques.
 - 1 membre révisera la conformité entre nos politiques et les considérations de bilinguisme.
 - Conférence téléphonique avec le comité la première semaine d'août (au besoin)..
 - Début de la traduction.
 - Présentation au Conseil en septembre 2008.
 - Révision et retour en octobre.
 - Proposition en novembre 2008 : Que le Conseil adopte les documents de politique 2008 tels que présentés.
 - Si le Conseil n'est pas prêt à le faire, l'échéancier peut être modifié.
- Maria remercie tout le monde et les félicite de leur travail intense.

17. **Conseil d'accréditation des programmes d'éducation des conseillers (CAPEC)**

- Bill Borgen, qui est un des co-présidents du CAPEC, fait une présentation aux membres du Conseil.
- Un ensemble de feuilles présentées sur rétroprojecteur est distribué pour inclusion dans les cartables des membres du Conseil.
- Maria remercie Bill d'avoir pris le temps de faire sa présentation et de répondre aux questions des membres du Conseil.

18. **Chapitre de la justice sociale**

- Jo-Anne Stoltz, membre fondatrice et présidente actuelle de la section de la justice sociale, présente les règlements de cette section.

- Jo-Anne indique qu'elle veut exprimer sa gratitude au Conseil pour le soutien financier qui lui a permis de venir à Moncton présenter les règlements.
- Elle trace les grandes lignes du processus qui a été suivi pour rédiger les règlements.
- La section souhaiterait entreprendre des représentations et des actions à chaque fois que la chose est possible.
- La section s'intéresse aux questions de justice sociale, aux paliers local, national et international.
- La section souhaite participer avec la section des conseillers éducateurs à l'intégration d'une formation en justice sociale à l'éducation des conseillers.
- La section estime qu'une partie de son rôle est de faire des représentations au Conseil pour qu'il prenne position sur des questions de justice sociale.
- L'article 2.4.b des règlements énonce qu'on songera aux types de forums pour exprimer des objections.
- On demande quelles sortes d'actions cela comprend-il.
- Jo-Anne assure le Conseil que la section travaillerait toujours dans le cadre de ses limites, c'est-à-dire en conformité avec le Code de déontologie et aux règlements sur le fonctionnement des sections.
- Elle indique qu'une partie du rôle consiste à créer une tension.
- Toutefois, il doit y avoir un protocole pour s'exprimer sur des questions.
- La section se prévautra bien sûr des services de son agent de liaison avec le Conseil et consultera cette personne.
- Il sera important d'élaborer un protocole de consultation à communiquer aux futurs présidents de la section.
- Le Conseil fait des suggestions relatives à des changements de termes, et Jo-Anne indique qu'elle passera en revue les observations et effectuera les changements demandés.

Proposition : Que le Conseil d'administration adopte en principe les règlements de la section Justice sociale sous réserve de la révision et des changements mineurs recommandés.

**Proposé par Kris Magnusson. Appuyé par David Paterson.
ADOPTÉ**

Proposition : Que soient remerciées les personnes qui ont donné de leur temps à l'édification de la section Justice sociale et à la présentation de règlements au Conseil d'administration par Jo-Anne Stoltz.

**Proposé par Ron Lehr. Appuyé par Linda Wheeldon.
ADOPTÉ**

19. La Canadian Professional Counsellors Association et le Canadian College of Professional Counsellors and Psychotherapists

- Un survol du site Internet de cette organisation a suscité des inquiétudes.
- Des ordres existent au sein des provinces, mais il n'en existe pas au niveau fédéral.
- Cette organisation prétend avoir un ordre qui régleme les conseillers au niveau national.

- Cela pose un problème important.
- On soulève la question de savoir si le Conseil devrait demander un avis juridique.

Proposition : Que le CA autorise la directrice générale de l'ACC à demander un avis juridique concernant les appellations ainsi que la protection des noms et des titres relatifs au CPCA.

**Proposé par Kris Magnusson. Appuyé par Réal LeClerc.
ADOPTÉ**

20. Formulaire de référence pour l'agrément

- Le formulaire de référence pour l'agrément est muet relativement au droit du demandeur de voir le formulaire de référence.
- En vertu de la Loi sur l'accès aux renseignements personnels, la personne donnant une référence devrait être mis au courant que le demandeur peut voir le formulaire.
- La question est : un énoncé devrait-il être ajouté au formulaire pour indiquer que le demandeur peut voir l'information sur demande ?
- Le candidat pourrait renoncer au droit de voir l'information.
- Cela pourrait compliquer le processus de demande.
- Celui qui remplit le formulaire de référence devrait savoir si l'information sera transmise au candidat.
- On pose la question de la crédibilité des références s'ils savent qu'elles seront positives.
- Vaut-il la peine d'avoir des formulaires de référence ?
- La personne qui remplit le formulaire convient que son opinion peut changer le statut professionnel de quelqu'un – c'est-à-dire que la personne pouvant fournir des références autorise l'association à prendre une décision.
- On décide finalement de placer un énoncé à la fin du formulaire qui indiquera à la personne qui le remplit que le demandeur peut avoir accès à toute l'information figurant sur le formulaire.

21. UEP et assurance

Proposition : Que le siège social soit chargé d'informer les membres assurés en vertu d'une adhésion à l'ACC avant mai 2000 et non tenus de soumettre des unités d'éducation permanente (UEP) qu'ils devront en soumettre à partir de 2011 s'ils veulent continuer à être assurés par l'intermédiaire de l'association.

**Proposé par Kris Magnusson. Appuyé par David Paterson.
ADOPTÉ**

22. Prochaine réunion

- La prochaine réunion en personne des membres du conseil d'administration aura lieu les 15 et 16 novembre 2008.
- Le lieu est encore à déterminer.
- L'exécutif se réunira le 14 novembre 2008.

- Le conseil se réunira les 15 et 16 novembre 2008.
- La prochaine conférence téléphonique aura lieu le 17 septembre 2008 à midi, heure d'Ottawa.

23. **Clôture**

- Maria remercie tout le monde pour ces deux jours de travail acharné et pour la discussion animée.
- Elle exprime son appréciation à l'égard de la participation de toutes et tous, pour leur confiance, leur humour et leurs bonnes intentions.
- Elle remercie tout le monde de continuer à être des ambassadeurs de l'ACC.
- Elle félicite tout le monde de son travail en comité.
- Elle espère que tout le monde se sentira libre de l'appeler s'il y a dans l'avenir des malentendus ou des ratés dans les communications.
- Elle termine en disant qu'elle est enthousiaste et fière du travail que nous faisons.

Proposition : Clore la réunion.

**Proposé par David Paterson.
ADOPTÉ**

Présidente

Date

Résumé des propositions

Proposition : Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**Proposé par Mona Chevalier. Appuyé par Linda Wheeldon.
ADOPTÉ**

Proposition : Que le procès-verbal du 8 avril 2008 soit adopté comme reflétant exactement les discussions et les décisions du Conseil d'administration (CA).

**Proposé par Kris Magnusson. Appuyé par Lorna Martin.
ADOPTÉ**

Proposition : Que les états financiers et le rapport du vérificateur soient adoptés tels que présentés.

**Proposé par Réal LeClerc. Appuyé par Mona Chevalier.
ADOPTÉ**

Proposition : Que soit exprimée notre appréciation de la tâche que Connie Gerwing et Barb MacCallum ont dû abattre pour s'assurer que les résultats financiers soient solides.

**Proposé par Kris Magnusson. Appuyé par David Paterson.
ADOPTÉ**

Proposition : Que le CA demande à Linda Wheeldon de se joindre à deux membres du conseil pour former un comité *ad hoc* qui veillera à recueillir de l'information sur une grille potentielle d'honoraires pour le counseling et aussi afin de discuter avec la section des conseillers en cabinet privé. Cette information sera transmise au CA.

**Proposé par David Paterson. Appuyé par Janice Tester.
ADOPTÉ**

Proposition : Que le D^r Glenn Sheppard soit engagé à titre « d'ami de la cour » pour le comité de déontologie et que des honoraires de 1 000 \$ lui soient versés.

**Proposé par Lynda Younghusband. Appuyé par Linda Wheeldon.
ADOPTÉ**

Proposition : Que l'ACC entreprenne un projet pilote en vertu duquel la logistique des congrès de 2010 et de 2011 sera coordonnée par le siège social de l'ACC en consultation avec un comité organisateur local supervisant la programmation, les événements sociaux et culturels, et la thématique du congrès.

**Proposé par Ron Lehr. Appuyé par Connie Gerwing.
ADOPTÉ
1 ABSTENTION**

Proposition : Que, dans le processus opérationnel de la proposition précédente, on tienne compte des dépenses d'organisation du congrès encourues par le siège social et de tout autre service dans les négociations avec un comité organisateur local.

**Proposé par Kris Magnusson. Appuyé par Réal LeClerc.
ADOPTÉ**

Proposition : Que le comité d'arbitrage composé de dix (10) membres puisse inclure jusqu'à deux (2) membres du public ayant de l'expérience en arbitrage ou en médiation.

**Proposé par Lynda Younghusband. Appuyé par Maxine MacMillan.
ADOPTÉ**

Proposition : Que pour l'année 2008-09 nous chargions le comité exécutif (CE) et le CA de mettre en œuvre le processus mentionné plus haut dans le but de passer en revue les sections suivantes :

- Réseau Féministe
- Homosexuels, lesbiennes, bisexuels, transsexuels
- Arts créatifs
- Mariage et famille
- Pastorale

**Proposé par Kris Magnusson. Appuyé par Lorna Martin.
ADOPTÉ**

Proposition : Que pour le congrès de 2008, l'ACC couvre les frais d'inscription du CE de l'ACC.

**Proposé par Kris Magnusson, Appuyé par Blythe Shepard
ADOPTÉ
8 POUR
1 CONTRE
5 ABSTENTIONS**

Proposition : Que Blythe Sheppard soit invitée à demeurer au CA pour les 16 semaines allant de son déménagement jusqu'à la fin de son mandat de directrice pour la C.-B. et qu'un nouveau directeur soit élu selon les procédures normales d'élection.

**Proposé par Lorna Martin. Appuyé par Kris Magnusson.
ADOPTÉ**

Proposition : Que le CA approuve la soumission d'une proposition sur l'organisation en novembre 2008 d'un Symposium pan-canadien sur la mobilité de la profession du counselling dans le cadre de l'ACI pour donner suite au Symposium de 2005.

**Proposé par Lorna Martin. Appuyé par Linda Wheeldon.
ADOPTÉ
1 ABSTENTION**

Proposition : Que le CA crée un comité *ad hoc* pour la préparation de la proposition sur l'ACI et, subséquemment, la mise en oeuvre du Symposium.

Proposé par Kris Magnusson. Appuyé par Ron Lehr.

ADOPTÉ

1 ABSTENTION

Proposition sur la supervision clinique

Les candidats à l'agrément CCC qui se sont inscrits à un programme d'enseignement supérieur reconnu par l'AUCC avant l'année académique 2007-2008 ET n'incluant pas de temps de pratique supervisée selon les exigences de l'ACC peuvent satisfaire à cette condition en :

1. Retenant les services d'un superviseur dont le nom figure sur une des listes approuvées par l'ACC.
2. Réussissant à s'engager dans une pratique supervisée à compter de la date de la demande selon le tableau ci-dessous.
3. Soumettant un calendrier potentiel pour compléter les heures requises.

Années d'expérience certifiée	Heures totales de pratique	Heures de contact avec les clients	Heures de supervision
0	2 000	700	50
Jusqu'à 2 ans	1 600	550	40
De 2 à 4,5 ans	1 200	400	35
5 ans ou plus	700	300	30

Proposition : Que soit amendée la proposition de mai 2007 telle que présentée ci-dessus.

Proposé par Michel Turcotte. Appuyé par Ron Lehr.

ADOPTÉ

Proposition : Que le Conseil d'administration adopte en principe les règlements de la section Justice sociale sous réserve de la révision et des changements mineurs recommandés.

Proposé par Kris Magnusson. Appuyé par David Paterson.

ADOPTÉ

Proposition : Que soient remerciées les personnes qui ont donné de leur temps à l'édification de la section de la Justice sociale et à la présentation de règlements au Conseil d'administration par Jo-Anne Stoltz.

Proposé par Ron Lehr. Appuyé par Linda Wheeldon.

ADOPTÉ

Proposition : Que le CA autorise la directrice générale de l'ACC à demander un avis juridique concernant les appellations ainsi que la protection des noms et des titres relatifs au CPCA.

**Proposé par Kris Magnusson. Appuyé par Réal LeClerc.
ADOPTÉ**

Proposition : Que le siège social soit chargé d'informer les membres assurés en vertu d'une adhésion à l'ACC avant mai 2000 et non tenus de soumettre des unités d'éducation permanente (UEP) qu'ils devront en soumettre à partir de 2011 s'ils veulent continuer à être assurés par l'intermédiaire de l'association.

**Proposé par Kris Magnusson. Appuyé par David Paterson.
ADOPTÉ**

Proposition: Clore la réunion.

Proposé par David Paterson.

RÉSUMÉ DES TÂCHES

N°	Point de l'odj	Élément	Date	Responsabilité
1.	4	Envoyer la lettre du vérificateur à Bruce Bailey		David Paterson
2.	7	Produire de l'information à propos d'une structure des tarifs pour les conseillers		Linda Wheeldon
3.	10	Réviser le document sur le comité d'arbitrage et envoyer les changements à Lynda Younghusband	Dès que possible	Conseil
4.	10	Trouver des gens pour le comité d'arbitrage	Dès que possible	Maria De Cicco
5.	8	Envoyer à Glenn Sheppard des honoraires de 1 000 \$ en tant « qu'ami de la cour » du comité de déontologie	Dès que possible	Barb MacCallum
6.	8	Envoyer les commentaires sur les normes de pratique au siège social	30 juin 2008	Conseil
7.	8	Distribuer des copies du manuel des politiques	Dès que possible	David Paterson
8	8	Maxine MacMillan communiquera les observations concernant les prix à Blythe et Hope	Dès que possible	Maxine MacMillan
9.	11	Réviser l'autoévaluation des membres du conseil	Réunion du CA en nov.	Conseil
10.	13	Préparer l'avis à envoyer aux sections en révision	Dès que possible	Barb MacCallum
11.	13	Rapport au Conseil sur les sections en révision	Réunions du CA en nov.	Agents de liaison avec les sections
12.	15	Soumettre une proposition sur l'ACI	Dès que possible	Comité sur l'ACI
13.	19	Consulter l'avocat au sujet de la CPCA	Dès que possible	Barb MacCallum
14.	20	Modifier le formulaire de référence pour l'agrément de façon à y inclure une stipulation d'exonération	Dès que possible	Barb MacCallum
15.	21	Informers les membres qui ont une assurance issue d'une adhésion à l'ACC avant mai 2000 de l'exigence d'UEC.	Dès que possible	Barb MacCallum